

Consultation souffrance au travail- pathologie professionnelle

Dr FX Lesage

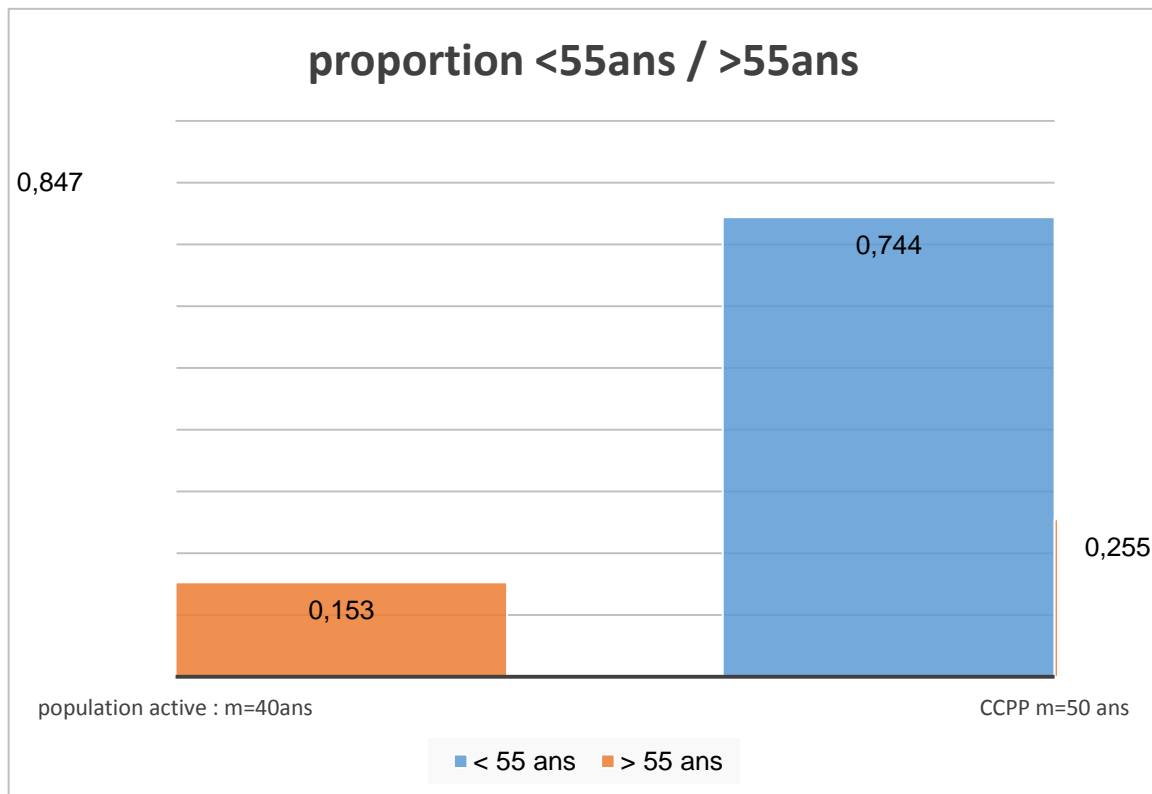
Objectifs

- Temps d'écoute
- Lien prise en charge thérapeutique – prise en charge professionnelle
- Déclaration MP
- Informations
- Appui décision aptitude-inaptitude
- Alimentation RNV3P

Caractéristiques de la population ayant consultée au CCPP pour trouble anxio-dépressif

- Retour d'1 an de fonctionnement (2016)

Une population plus âgée

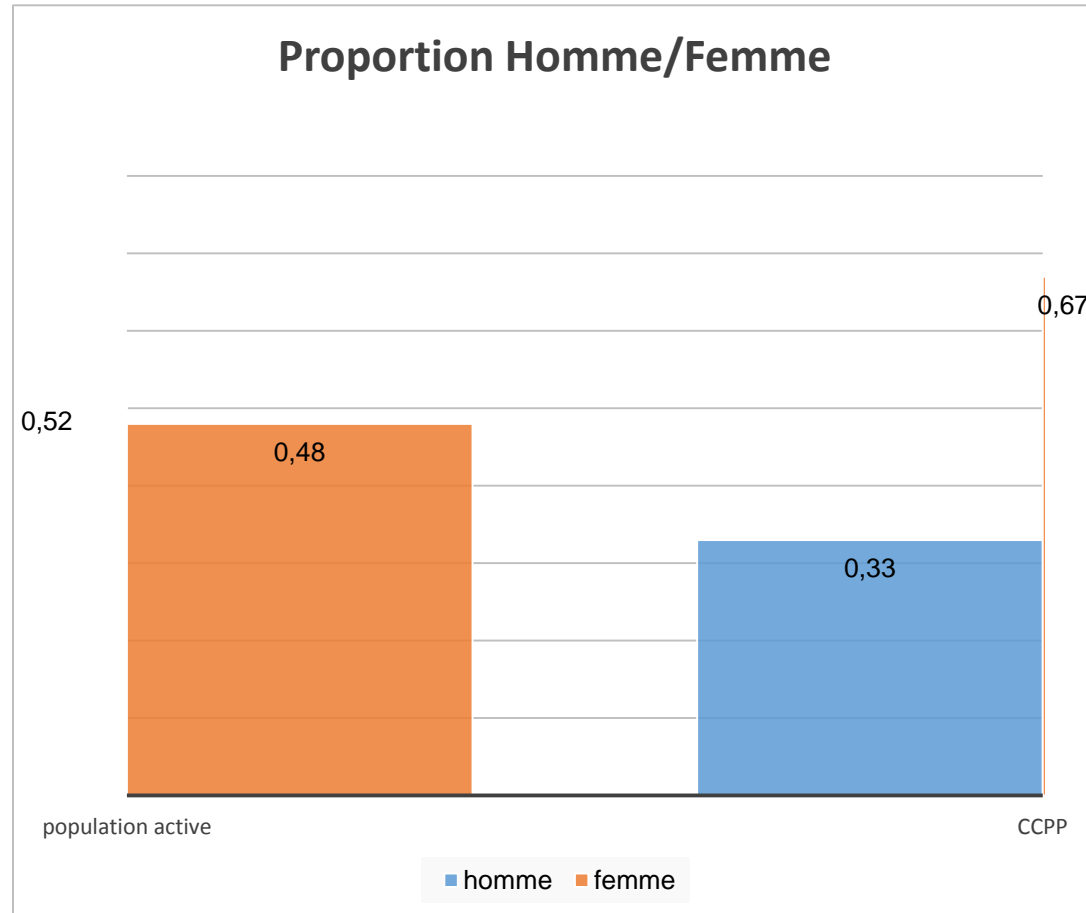


OR = 1,8

p=0,02

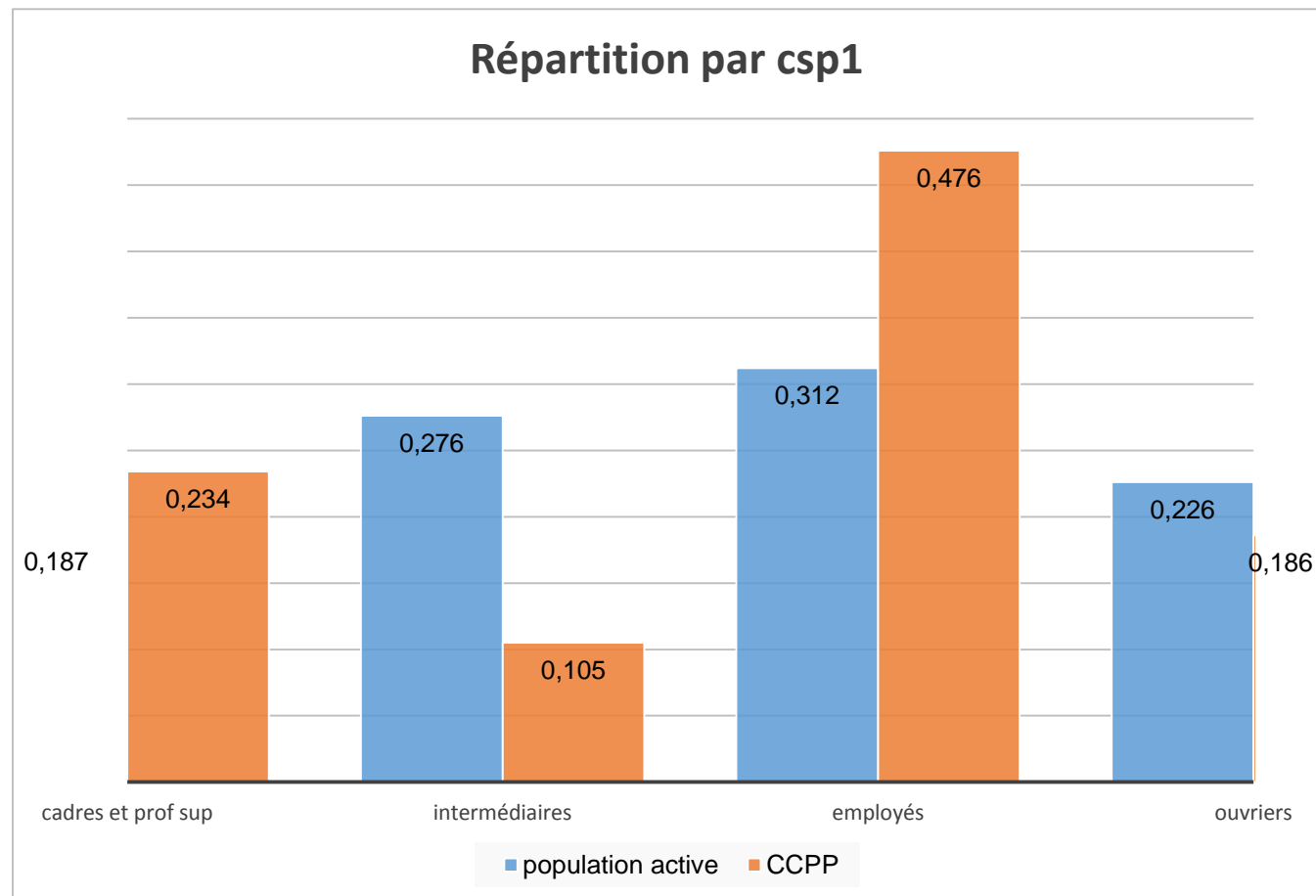
Age moyen : 50 ans vs 40 ans

Une forte proportion de femmes



OR = 1,9
p=0,01

Certaines CSP surreprésentées



Secteurs d'activités les plus impactés

Secteur d'activité	OR	commentaires
Industrie manufacturière	1 (ref)	
BTP	1	
Commerce (gros et détail)	1,5	
Information & communication	1,7	
Transport	2,2	
Finance et Assurances	3	
Scientifique, administratif et autre soutien	3	<- dont 25% des cas dans des cabinets juridiques ou comptables
Hébergement et restauration	3,36	<- restaurants
Admin Publique, Santé, social, Enseignement	3,5	<- plus de 50% des consultants (30% des actifs en France)

Admin Publique, Santé, social, Enseignement

- Santé & Social
 - Hôpitaux, hébergement médico-social, Educ Spé, cabinets médicaux
- Administration Publique
 - FPT++
 - Mais aussi la sécu...

Les employés (csp5) très représentés (50% vs 30% au national)

Qualitatif

- Plusieurs types d'organisations se dégagent
 - Micro-entreprise: cabinets médicaux, juridique, comptable
 - L'employeur est celui qui produit le service
 - Mais aussi employeur, manager, etc...
 - Les organisations « bicéphales » : un CA et une direction
 - Social
 - FPT

Qualitatif

- Une caractéristique fréquente en soin/social
 - Interférence entre
 - la « charge émotionnelle » du professionnel (IDE, aide soignante, Educ Spé)
 - Les contraintes organisationnelles
- Restructurations
 - Changement de manager, rachat, etc -> fréquemment++ relevées

Conséquences des TAD

- Arrêts de longue durée – arrêts répétés
- Une prise en charge tardive
- Reprises compliquées -> nombreuses inaptitudes au poste
- Impact organisationnel majoré sur les petites entreprises